



Statistique financière

BUDGET 2016

Département des Finances, de la Justice et de la Police

Delémont, octobre 2015

Embargo jusqu'au jeudi 1^{er} octobre 2015 à 12h00

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 1^{er} octobre 2015

Communiqué de presse

Embargo 1^{er} octobre 2015 – 12 h 00

Budget 2016 : stabilité des recettes et politique restrictive des dépenses

Le Gouvernement jurassien a présenté jeudi (1^{er} octobre) un projet de budget qui doit faire face à un contexte financier particulièrement défavorable. D'un côté, les recettes stagnent alors que de l'autre, l'Etat doit faire face à d'importantes charges supplémentaires, comme par exemple les 6,3 millions de francs représentant la part du Jura au fonds d'infrastructure ferroviaire (FAIF). Cette situation qui s'approche du fameux « effet ciseau » (évolution divergente des produits et des charges) implique la poursuite et le renforcement d'une politique particulièrement restrictive des dépenses initiée par le programme OPTI-MA. Le budget, qui respecte le frein à l'endettement, présente un déficit de 6,9 millions pour des investissements de 35 millions.

Le contexte financier actuel est très incertain et peu favorable à l'augmentation des recettes. Ainsi, il est renoncé à escompter un quelconque montant en provenance de la BNS alors qu'une baisse de 3,5 millions au titre de la péréquation financière a déjà été décidée par les Chambres fédérales.

Sur le plan des rentrées fiscales, le Gouvernement constate que les acteurs économiques sont confrontés à des situations contrastées face à la conjoncture actuelle. En fonction des dernières informations connues, les hypothèses du budget se basent sur une réduction des marges bénéficiaires des entreprises avec, selon les prévisions actuelles, un impact limité sur l'emploi. Ainsi, la baisse des recettes fiscales prévue pour les personnes morales sera globalement compensée par une augmentation des recettes attendue pour les personnes physiques. En lien avec cet environnement si peu favorable, la réserve conjoncturelle a été dissoute pour 9,5 millions de francs.

Même si les recettes stagnent, le budget de l'Etat doit continuer à faire face à des charges supplémentaires issues de dispositions fédérales (assurances sociales, santé, social, asile, transports...). Le Gouvernement s'est donc vu contraint de procéder à une politique restrictive des dépenses afin d'éviter une augmentation de la pression fiscale sur le citoyen. Comme les années précédentes, il a également renoncé à reporter des charges sur les communes.

Dans le domaine du personnel, les effectifs seront réduits de 7 EPT. Cette évolution, ainsi que les nombreux départs à la retraite constatés ces derniers temps, permettent une réduction d'environ 2% des charges globales de personnel par rapport au budget 2015.

La mise en œuvre des mesures OPTI-MA contribue de manière substantielle à la maîtrise des charges. Elle a permis d'éviter de procéder à des arbitrages supplémentaires pour 20 millions de francs, même si des mesures pour environ 8 millions de francs sont reportées à 2017. Le solde du programme, à savoir 15 millions, doit être concrétisé jusqu'en 2018.

Ce déficit limité à 6,9 millions permet de réaliser des investissements de 35 millions. Les principaux projets planifiés concernent les routes (A16, H18, maintenance et aménagements de routes cantonales), les bâtiments (divisions santé-social-arts et commerciale), l'informatique et la culture (projet Créa). Les besoins d'investissement en infrastructures énoncés pour le projet Jurassica ont pour leur part été reportés.

L'exercice budgétaire sera vraisemblablement encore très difficile durant les années à venir, comme pour de nombreuses collectivités publiques. Des modifications législatives fédérales en cours (péréquation financière et réforme des entreprises III) s'avèreront déterminantes pour les finances cantonales, alors que la conjoncture, par définition, demeure une donnée très volatile. Il sera dès lors essentiel de continuer à maîtriser les dépenses de l'Etat de manière rigoureuse, notamment par la mise en œuvre stricte du programme OPTI-MA.

Présentation du budget 2016 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 1^{er} octobre 2015

1. Compte administratif

Vue générale.....	1
Présentation schématique du budget en 4 phases	2
OPTI-MA	3
Compte de résultats - Présentation échelonnée	4
Evolution du compte de résultats.....	5

2. Compte de résultats

Evolution des charges	6
Evolution des charges (graphique)	7
Evolution des dépenses générales.....	8
Evolution de l'effectif du personnel	9
Evolution des dépenses de transfert	10
Principales variations des charges brutes par rapport au budget 2015.....	11
Classification fonctionnelle des charges brutes totales (exploitation et investissements).....	12
Evolution des revenus	13
Evolution des revenus (graphique)	14
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux	15
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique).....	16
Principales variations des revenus par rapport au budget 2015	17
Structure des revenus réels.....	18
Evolution des charges, transferts et revenus fiscaux	19

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal	20
Les grands chantiers de l'Etat	21
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	22

4. Situation financière

Evolution du compte de résultats et du financement.....	23
Evolution du degré d'autofinancement des investissements.....	24
Evolution de la dette et des intérêts passifs.....	25
Evolution de la dette et des intérêts passifs (graphique).....	26
Constats et défis	27

BUDGET 2016 - VUE GENERALE

Le budget 2016 est marqué par le cumul de plusieurs phénomènes importants :

- une nouvelle charge en matière de financement du nouveau fonds d'infrastructure ferroviaire (6,3 mios);
- une croissance continue de la charge en matière de santé (2,1 mios), d'aide sociale (3,0 mios) et d'assurances sociales (3,4 mios);
- une baisse marquée des charges de personnel (variation globale de - 5,3 mios; baisse EPT, rajeunissement);
- la stagnation des revenus globaux qui perdure. D'importantes diminutions expliquent ce phénomène marquant du budget (recettes fiscales PMO - 8,9 mios, BNS - 2,7 mios, RPT - 3,3 mios et amnistie - 0,9 mio). Une diminution aurait même été constatée sans la progression attendue des impôts des personnes physiques (+ 8,5 mios) et sans la dissolution de la réserve conjoncturelle (9,5 mios);
- les mesures d'économies (OPTI-MA) représentent un soutien substantiel (20 mios);

Ces principaux éléments contribuent à porter le déficit à 6,9 mios.

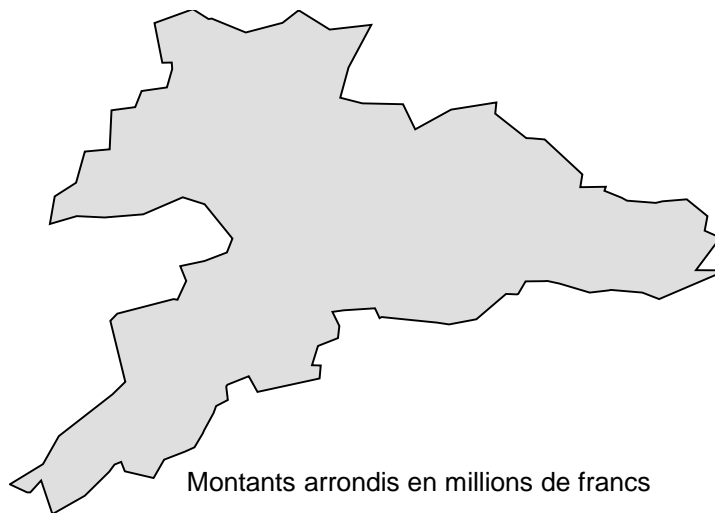
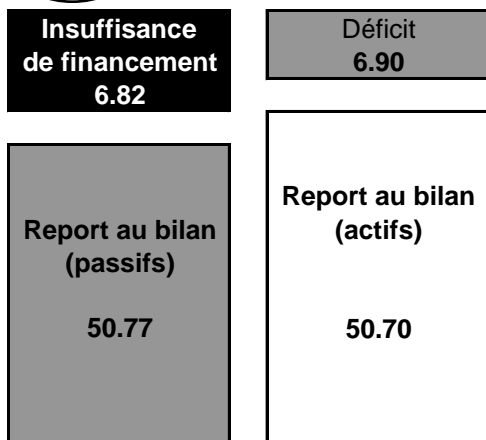
Le budget 2016 prévoit également des investissements pour 35 mios et respecte le frein à l'endettement.

	Comptes 2014		Budget 2015		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	889'651	890'158	900'753	896'681	913'372	906'473
Excédent de charges / revenus	507			4'072		6'899
2. Investissements						
Dépenses et recettes	53'572	16'654	51'565	12'077	50'698	15'569
Investissements nets		36'919		39'489		35'129
3. Financement						
Investissements nets	36'919		39'489		35'129	
Amortissements		36'697		35'979		35'206
Excédent de charges / revenus		507	4'072		6'899	
Insuffisance de financement	285			7'582		6'823
Degré d'autofinancement (selon LFIN)		100.8%		80.8%		80.6%
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement		285	7'582		6'823	
Report au bilan (passifs)	53'350		48'056		50'775	
Report au bilan (actifs)		53'572		51'565		50'698
Variation de la fortune (s/compte de résultats)	507			4'072		6'899

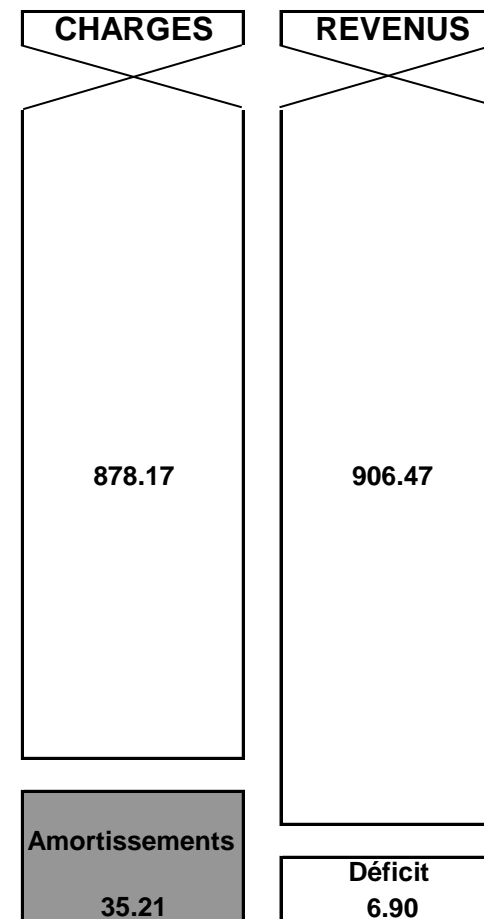
Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2016 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU BUDGET EN 4 PHASES

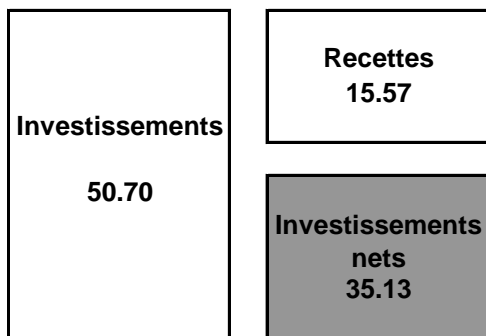
4 VARIATIONS AU BILAN



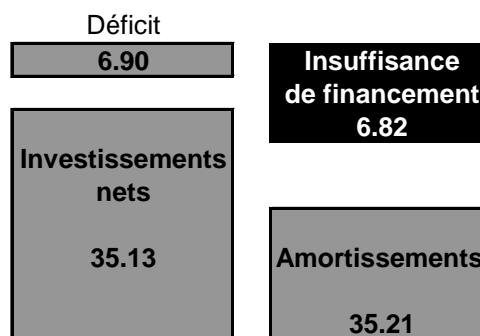
1 RESULTATS



2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



BUDGET 2016 - OPTI-MA

Le budget 2016 correspond au deuxième exercice d'OPTI-MA:

Montant mentionné dans le programme OPTI-MA pour 2016	28.0 mios
---	-----------

Montant estimé pour 2016	19.9 mios
--------------------------	-----------

BUDGET 2016 - COMPTE DE RESULTATS - PRESENTATION ECHELONNEE

Le modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. La rupture est nette pour le résultat d'exploitation entre le budget 2016 et les exercices précédents. La stagnation, voire la régression des revenus qui intervient de manière simultanée à l'augmentation de charges importante en est la principale explication. Ce sont les apports extraordinaires qui, temporairement, maintiennent le déficit à un niveau acceptable.

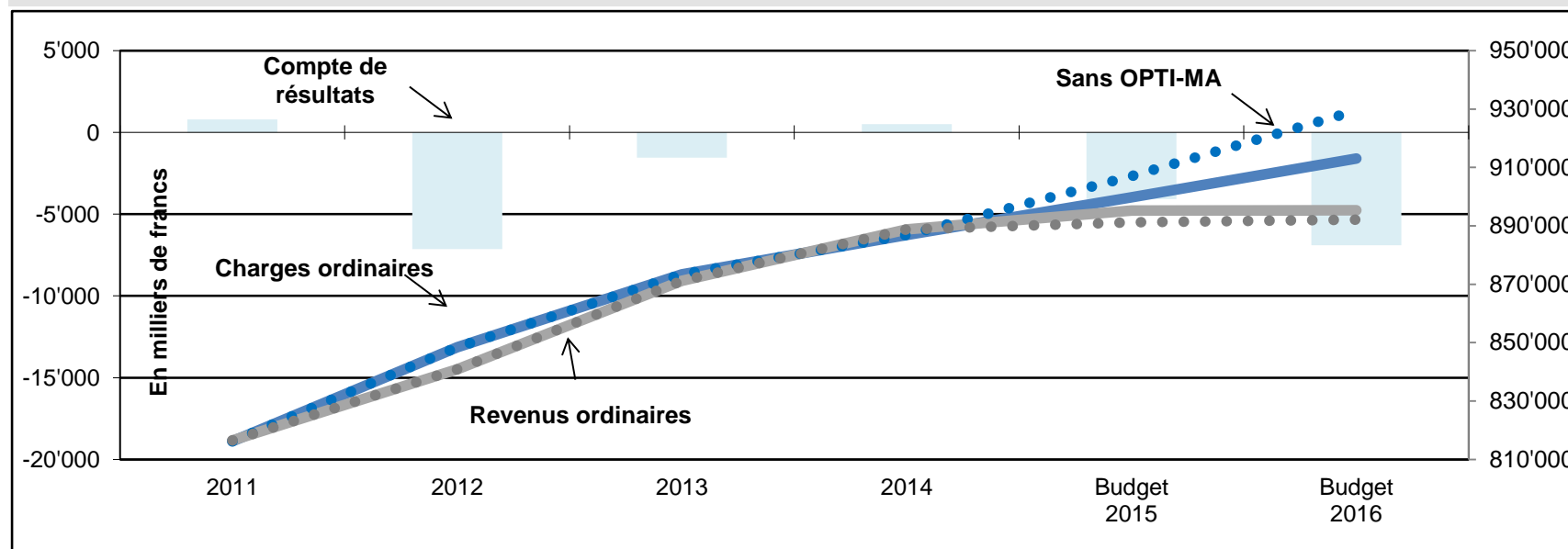
		Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016
	Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel	259'259'109.59	263'646'800	258'310'900
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71'302'875.47	75'598'100	76'505'300
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'782'386.00	17'095'000	17'308'700
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'065'665.00	10'336'400	10'694'800
36	Charges de transfert	410'933'588.14	427'382'700	431'857'300
37	Subventions redistribuées	110'912'991.60	99'064'600	111'317'900
	<i>Total</i>	<i>880'256'615.80</i>	<i>893'123'600</i>	<i>905'994'900</i>
	Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux	334'448'204.65	330'470'000	331'104'000
41	Revenus régaliens et de concessions	2'288'709.92	4'604'200	2'083'600
42	Taxes	38'856'352.32	39'552'600	41'412'400
43	Revenus divers	132'377.01	151'800	141'500
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'458'570.79	10'697'400	11'217'900
46	Revenus de transfert	381'870'598.00	400'890'500	388'125'700
47	Subventions à redistribuer	110'912'991.60	99'064'600	111'317'900
	<i>Total</i>	<i>878'967'804.29</i>	<i>885'431'100</i>	<i>885'403'000</i>
	Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	-1'288'811.51	-7'692'500	-20'591'900
34	Charges financières	6'597'209.36	7'294'700	7'042'800
44	Revenus financiers	9'774'005.26	9'853'900	9'954'300
	Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	3'176'795.90	2'559'200	2'911'500
	Résultat opérationnel (-= déficit; +=bénéfice)	1'887'984.39	-5'133'300	-17'680'400
38	Charges extraordinaires	2'500'000.00	0	0
48	Revenus extraordinaires	1'119'053.75	1'061'000	10'781'000
	Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	-1'380'946.25	1'061'000	10'781'000
	Résultat total, compte de résultats (= déficit; +=bénéfice)	507'038.14	-4'072'300	-6'899'400

BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS

Années	2011	2012	2013	2014	Budget 2015	Budget 2016
Compte de résultats	785	-7'143	-1'539	507	-4'072	-6'899
Charges ordinaires (avant éléments extraordinaires)	816'216	848'423	873'390	886'854	899'721	913'038
Revenus ordinaires (avant éléments extraordinaires)	816'526	840'852	871'163	888'742	895'205	895'357

Montants arrondis en milliers de francs

Hors événements extraordinaires, le budget 2016 est à la croisée des chemins illustrée avec un phénomène problématique en gestion financière, à savoir "l'effet ciseaux". Les charges augmentent alors que les recettes font l'objet d'une baisse. Les événements défavorables avaient certes été anticipés dans le cadre du programme d'économies "OPTI-MA". La baisse des recettes des personnes morales ne pouvait toutefois être envisagée pour 2016 que dans un scénario des plus pessimistes. Ce retournement rapide explique le prélèvement décidé sur la réserve pour risques conjoncturels.



BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES CHARGES

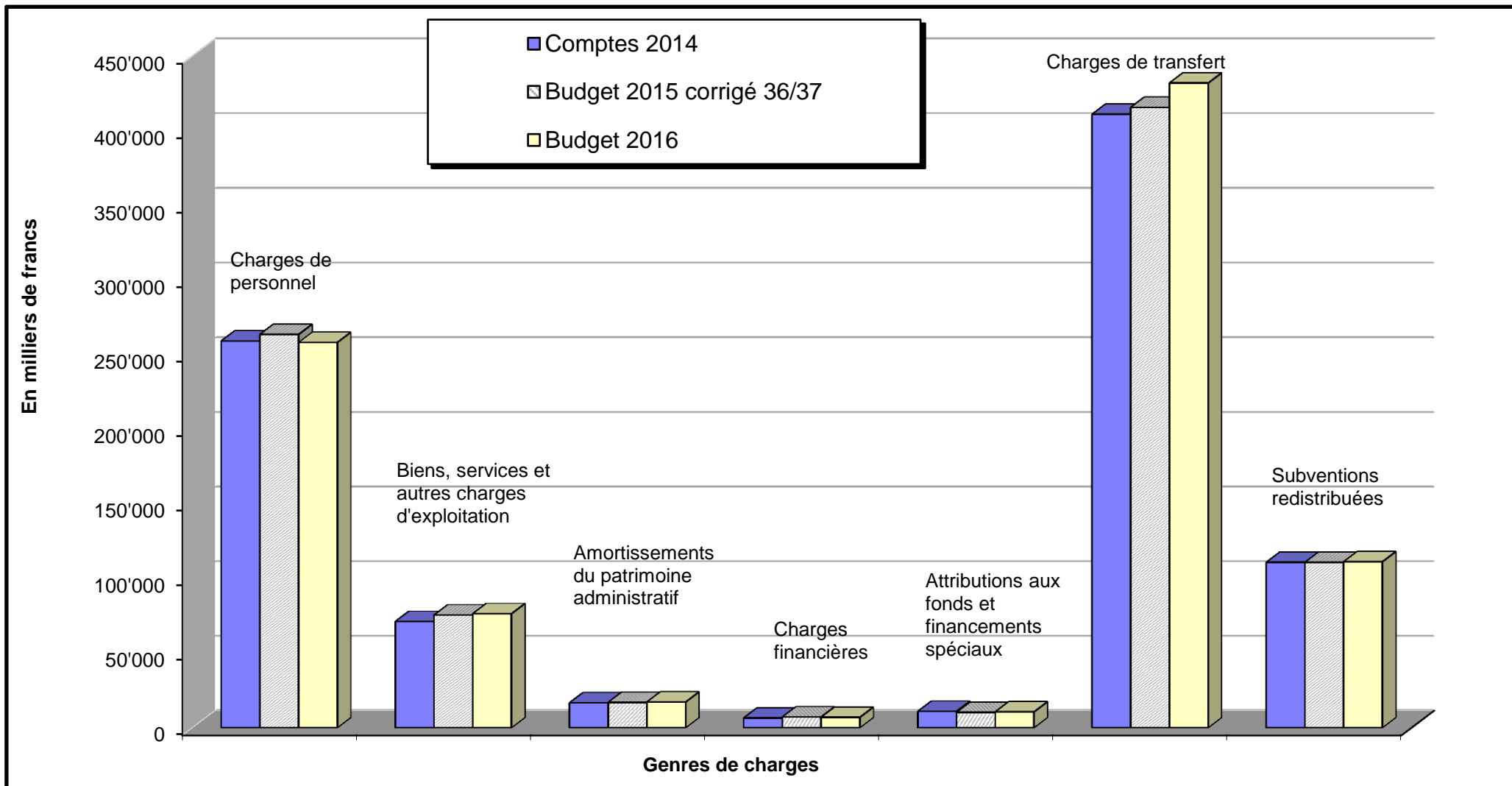
Le projet de budget 2015 était le premier de l'histoire à annoncer une diminution de charges. Globalement, la progression des charges 2016 reste contenue avec 1,4%. Sans la nouvelle charge en matière de financement du Fonds d'infrastructure ferroviaire (6,3 mios), la hausse globale serait même de 0,7%. Les charges en personnel affichent une réduction expliquée avant tout par la baisse des effectifs et par les importants départs à la retraite qui ont eu lieu depuis fin 2014. La progression réelle des charges de transfert de 16 mios demeure trop importante à 3,9% eu égard à l'évolution des recettes. Elle reste le principal défi.

No	Libellé du compte	Comptes 2014		Budget 2015		Budget 2015 corrigé rubr. 36/37*		Budget 2016		Ecart Budgets 15/16	
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	+/- en %
30	Charges de personnel	259'259	29.2	263'647	29.3	263'647	29.3	258'311	28.28	-5'336	-2.0
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71'303	8.0	75'598	8.4	75'598	8.4	76'505	8.38	907	1.2
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'782	1.9	17'095	1.9	17'095	1.9	17'309	1.90	214	1.3
34	Charges financières	6'597	0.7	7'295	0.8	7'295	0.8	7'043	0.77	-252	-3.5
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'066	1.2	10'336	1.1	10'336	1.1	10'695	1.17	358	3.5
36	Charges de transfert	410'934	46.3	427'383	47.4	415'571	46.1	431'857	47.28	16'287	3.9
37	Subventions redistribuées	110'913	12.5	99'065	11.0	110'877	12.3	111'318	12.19	441	0.4
39	Imputations internes	297	0.0	335	0.0	335	0.0	335	0.04	-	0.0
3	TOTAL DES CHARGES	887'151	100.0	900'753	100.0	900'753	100.0	913'372	100.00	12'619	1.4

Montants arrondis en milliers de francs

* correction en lien avec la nouvelle imputation des subventions pour la qualité écologique et du paysage intervenue lors des comptes 2014. Ce retraitement permet de rendre les données comparables entre elles.

BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES CHARGES

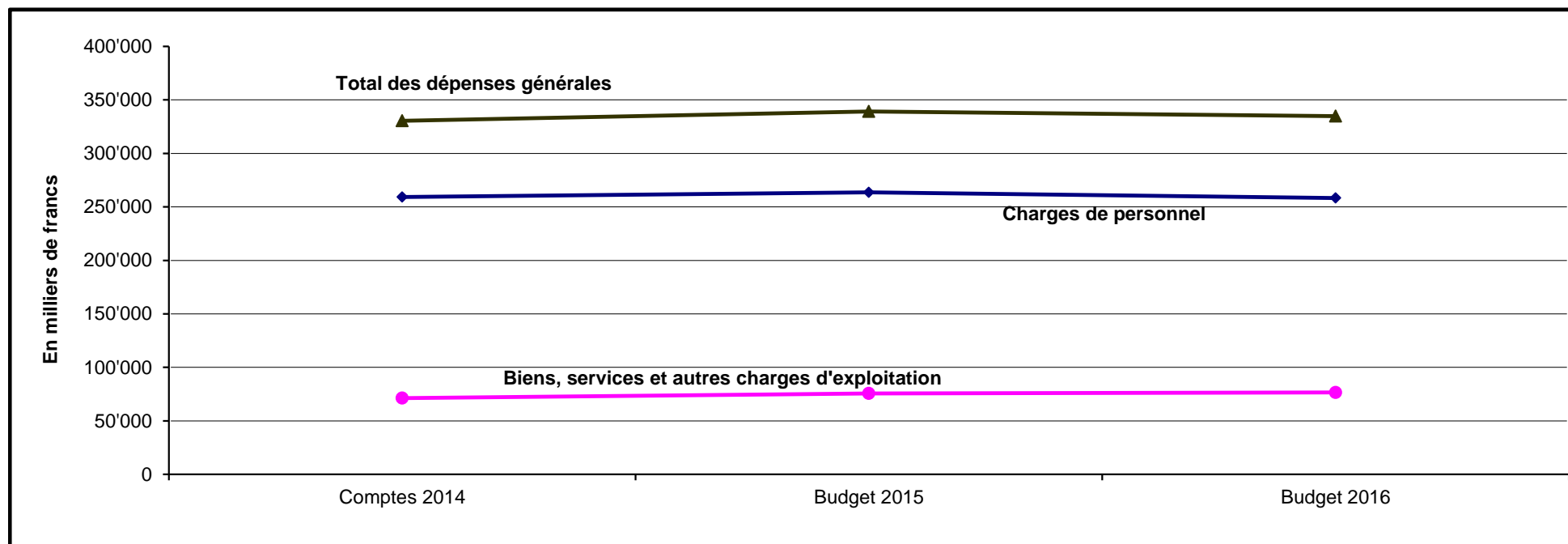


BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Années	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016
Charges de personnel (30)	259'259	263'647	258'311
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)	71'303	75'598	76'505
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	330'562	339'245	334'816

En milliers de francs

En matière de personnel, le budget 2015 avait été estimé sur des masses très globales en août 2014. A cette période, il y avait certes peu de visibilité sur l'évolution possible de la structure du personnel en lien avec les départs en retraite. Ces effets se sont révélés largement meilleurs qu'escomptés en raison de nombreux départs. Leur impact se prolonge sur le budget 2016 de l'ordre de 4 mios (traitements et caisse de pensions). Globalement et notamment grâce aux effets des mesures OPTI-MA, les effectifs s'inscrivent en diminution (-7,49 EPT ou env. - 0,9 mio). La progression des biens et services est de 1,2 % ou 0,9 mio . Les charges supplémentaires s'avèrent soit autofinancées (entretien A16) soit obligatoires (détenus pour + 1,0 mio). Ces charges sont donc maîtrisées et sont même en diminution. Les mandats (rubrique 3132) sont stables.



BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016
PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)	824.3	858.9	898.5	910.3	921.0	915.8
PERSONNEL ENSEIGNANT	923.3	943.1	952.0	953.0	957.7	955.5

Les effectifs baissent globalement de 7,5 EPT :

Le personnel administratif diminue de 5,23 EPT. Les mesures OPTI-MA réduisent l'effectif de -15,3 EPT. Sans elles, la progression serait dans la moyenne historique.

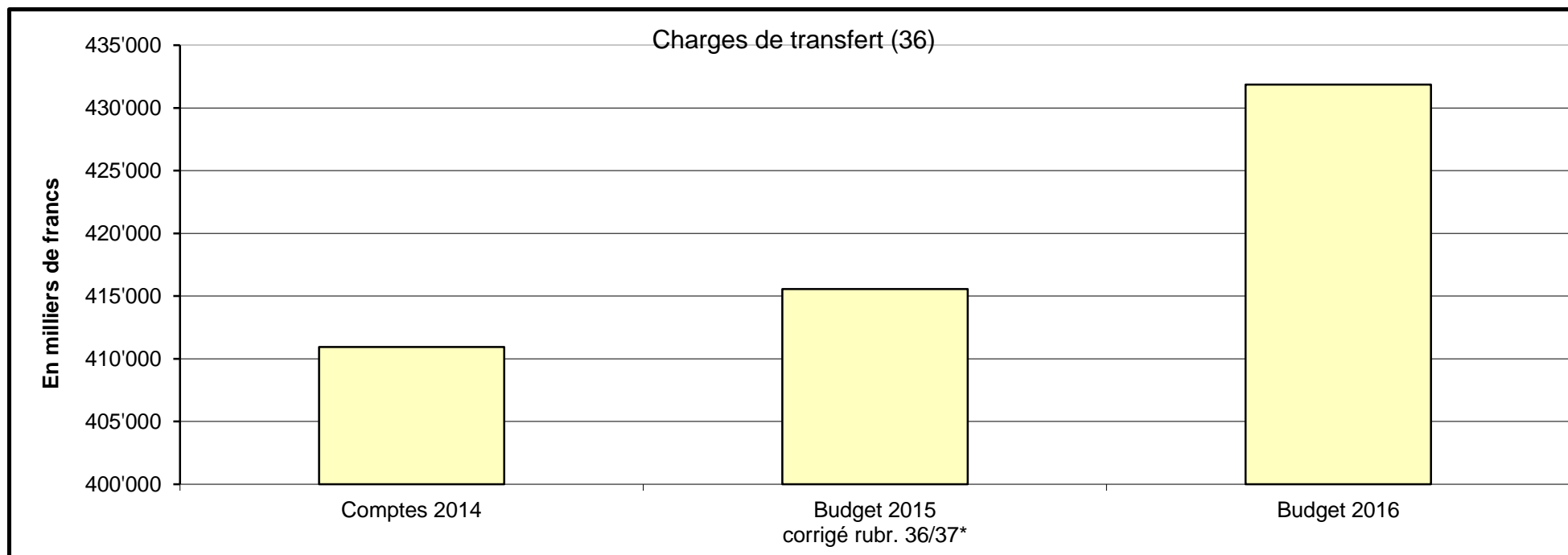
A la rentrée 2015/2016, le personnel enseignant évolue globalement de - 2,26 EPT (diminution de - 5,1 postes à l'école obligatoire et de + 2,84 postes au secondaire II).

BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

Années	Comptes 2014	Budget 2015	<i>Budget 2015 corrigé rubr. 36/37*</i>	Budget 2016
Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)	11'066	10'336	10'336	10'695
Charges de transfert (36)	410'934	427'383	415'571	431'857
Subventions redistribuées (37)	110'913	99'065	110'877	111'318
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	532'912	536'784	536'784	553'870

* correction en lien avec la nouvelle imputation des subventions pour la qualité écologique et du paysage intervenue lors des comptes 2014. Ce retraitement permet de rendre les données comparables entre elles.

Globalement, les attributions aux fonds et les subventions redistribuées sont stables. Sur la base des données comparables, les charges de transferts qui avaient augmenté de 1,1% ou 4.6 mios entre le budget 2015 et les comptes 2014, explosent au budget 2016 (+ 16,3 mios ou 3,9%). Malgré des efforts, les domaines des assurances sociales, du social et de la santé continuent de progresser particulièrement. Le nouveau financement du Fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire pèse pour 6,3 mios.

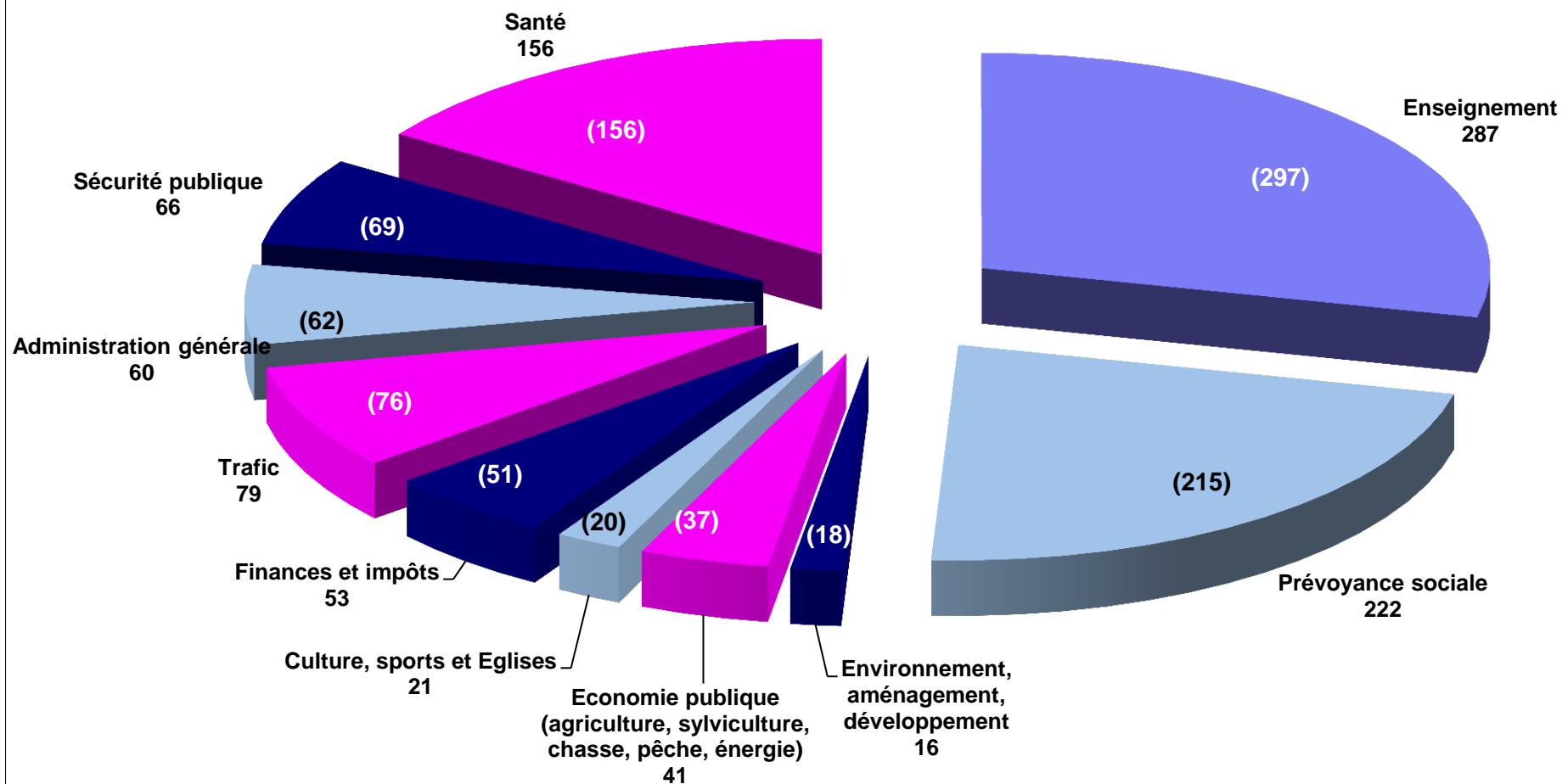


BUDGET 2016 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES PAR RAPPORT AU BUDGET 2015

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Imprimés pour information (421; ouverture et fin construction A16)	3102	0.14	Traitement du préposé (Office des poursuites Porrentruy)	3000	-0.14
Frais de repas, matériel et nettoyages (détenus des prisons JU)	3101	0.09	Charges salariales des fouilles archéologiques	3010	-0.85
Prestations de services de tiers à UTIX	3130	0.42	Traitements du personnel administratif (sans fouilles)	3010	-1.36
Prestations des curateurs	3130	0.13	Traitements du personnel des enseignants	3020	-0.98
Etudes et mandats (environnement)	3132	0.55	Charges de personnel (cotisations patronales)	3050-5	-2.01
Frais de détention des détenus (placements ext. adultes)	3135	1.01	Fournitures de bureau (votations/élections)	3100	-0.11
Frais d'exploitation et soins aux forêts (domaniales, externalisation)	3145	0.41	Divers mandats à charge Fonds gestion déchets	3130	-0.30
Entretien et maintenance informatique/téléphonie	315X	0.25	Mesures pédagothérapeutiques	3130	-0.17
Assistance judiciaire gratuite (toutes UA)	3199	0.26	Centre de compétence Delta	3130	-0.15
Amortissements du patrimoine administratif	3300	0.21	Placements dans les établissements spécialisés (mineurs)	3135	-0.14
Attribution au fonds de péréquation (y compris frontaliers)	3510	0.36	Entretien des routes cantonales	3141	-0.71
Dédommagements à la Confédération (FAIF)	3610	6.30	Entretien hivernal (routes cantonales)	3141	-0.15
Dédommagements en matière de formation prof.	3611	1.92	Pertes sur créances (éliminations)	3181	-0.28
Hospitalisations extérieures	3611	1.25	Intérêts passifs engagements financiers	340X	-0.26
Dépenses à charge du Fonds péréquation financière	3622	1.60	Attribution au fonds de la coopération	3510	-0.13
Dépenses à charge du Fonds de soutien stratégique	3622	0.13	Part des communes à l'impôt des frontaliers	3602	-0.45
Solde dû aux communes à la répartition des charges	3632	2.20	Subventions d'exploitation aux transports publics	3634	-0.36
Contr. en faveur des PC à l'AVS/AI et à la réd. primes d'assurance-maladie	3633	3.29	Subventions pour qualité écologique et du paysage, ressources	3635	-11.81
Services sociaux régionaux (reprise personnel)	3634	0.85	Etablissements médico-sociaux	3636	-0.71
Hôpital du Jura et subv. à des organismes de santé	3634	0.58	Subventions aux institutions sociales (externes)	3636	-0.45
Subventions à l'AJAM	3636	0.36	Subventions aux institutions JU (Fondation Pérène)	3636	-0.25
Financement des soins	3637	0.96	Jurassica - Subventions à des tiers (Fondation Jules Thurmann)	3636	-0.17
Assistance - secteur insertion (aide spéciale)	3637	0.26	Unités psychiatriques (sans hospitalisations ext. psy)	363X	-0.32
Subv. à l'étranger (Coopération - Ligne Delle-Belfort; financée via fonds)	3638	0.40	Bourses d'études et d'apprentissages	3637	-0.60
Subventions féd. pour Parc national régional du Doubs (infrastr. écolo.)	3702	0.58	Dépenses d'assistance	3637	-0.18
Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	3702	0.25	Amortissements, subventions d'investissements	3660	-0.99
Subventions fédérales LPR redistribuées	3705	0.16	Subv. fédérales pour mensurations cadastrales à redistribuer	3702	-0.21
Subventions féd. redistribuées (paiements directs)	3705	11.42			
TOTAL		36.34	TOTAL		-24.25

BUDGET 2016 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (exploitation et investissements)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Budget 2015 entre parenthèses)



BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES REVENUS

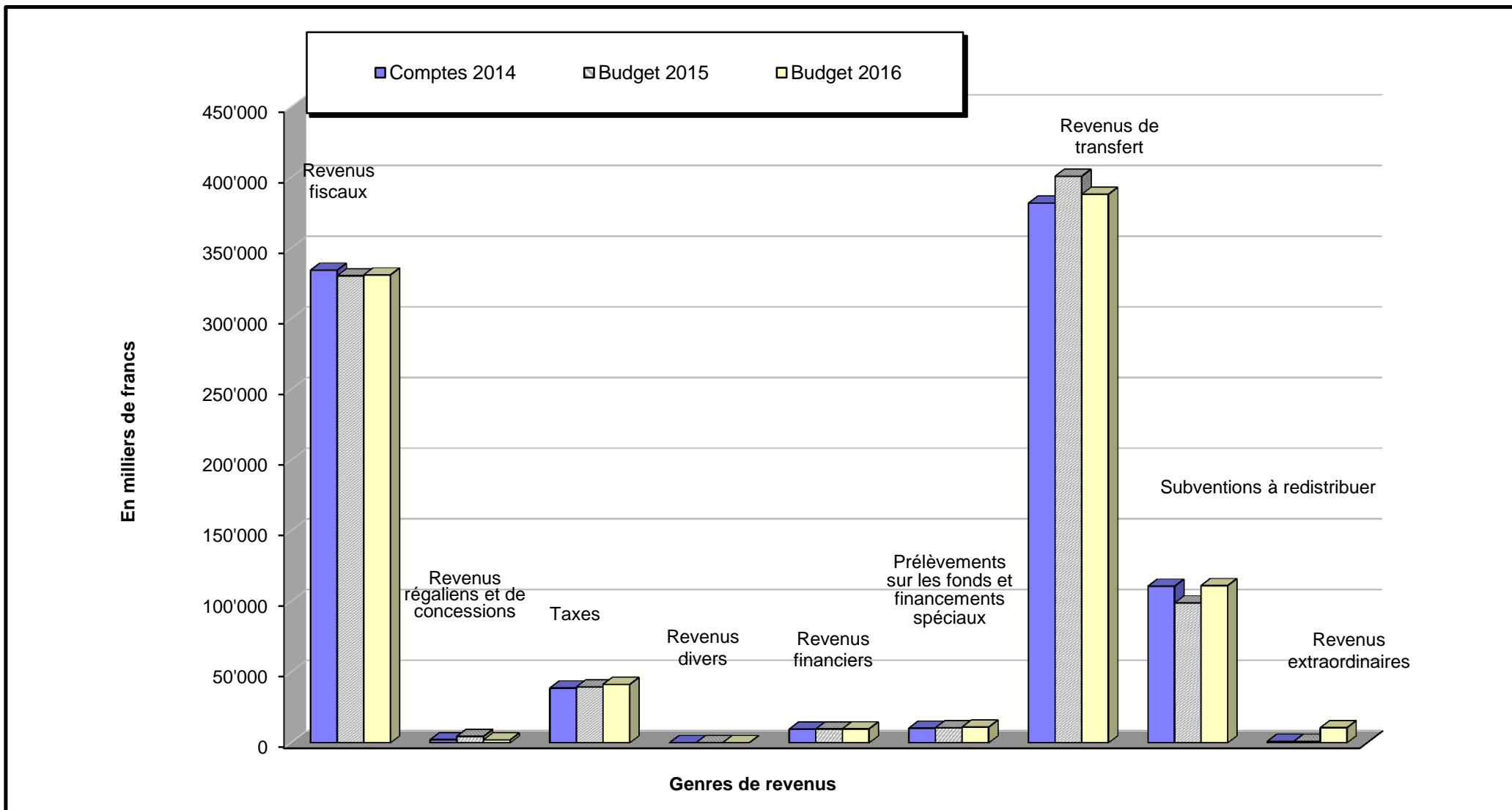
Depuis 1982, les revenus n'avaient jamais reculé d'un budget à l'autre. C'est le cas si on déduit le prélèvement de 9,5 mios sur la réserve pour risques conjoncturels. L'évolution des revenus est marquée par l'absence complète (5,9 mios) de distribution de bénéfice de la Banque nationale suisse en 2016 (rubr. 41; - 2,7 mios par rapport à 2015), par la baisse des recettes de 3,3 mios décidée dans la cadre de la péréquation financière (RPT) par les Chambres fédérales (rubr 46 revenus de transfert) et par une stagnation globale des revenus fiscaux.

No	Libellé du compte	Comptes 2014		Budget 2015		Budget 2015 corrigé rubr. 36/37		Budget 2016		Ecart Budgets 15/16	
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	en %
40	Revenus fiscaux	334'448	37.6	330'470	36.9	330'470	36.9	331'104	36.5	634	0.2
41	Revenus régaliens et de concessions	2'289	0.3	4'604	0.5	4'604	0.5	2'084	0.2	-2'521	-54.7
42	Taxes	38'856	4.4	39'553	4.4	39'553	4.4	41'412	4.6	1'860	4.7
43	Revenus divers	132	0.0	152	0.0	152	0.0	142	0.0	-10	-6.8
44	Revenus financiers	9'774	1.1	9'854	1.1	9'854	1.1	9'954	1.1	100	1.0
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'459	1.2	10'697	1.2	10'697	1.2	11'218	1.2	521	4.9
46	Revenus de transfert	381'871	42.9	400'891	44.7	389'079	43.4	388'126	42.8	-953	-3.2
47	Subventions à redistribuer	110'913	12.5	99'065	11.0	110'877	12.4	111'318	12.3	441	12.4
48	Revenus extraordinaires	1'119	0.1	1'061	0.1	1'061	0.1	10'781	1.2	9'720	916.1
49	Imputations internes	297	0.0	335	0.0	335	0.0	335	0.0	-	0.0
4	TOTAL DES REVENUS	890'158	100.0	896'681	100.0	896'681	100.0	906'473	100.0	9'792	1.1

Montants arrondis en milliers de francs

* correction en lien avec la nouvelle imputation des subventions pour la qualité écologique et du paysage intervenue lors des comptes 2014. Ce retraitement permet de rendre les données comparables entre elles.

BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES REVENUS

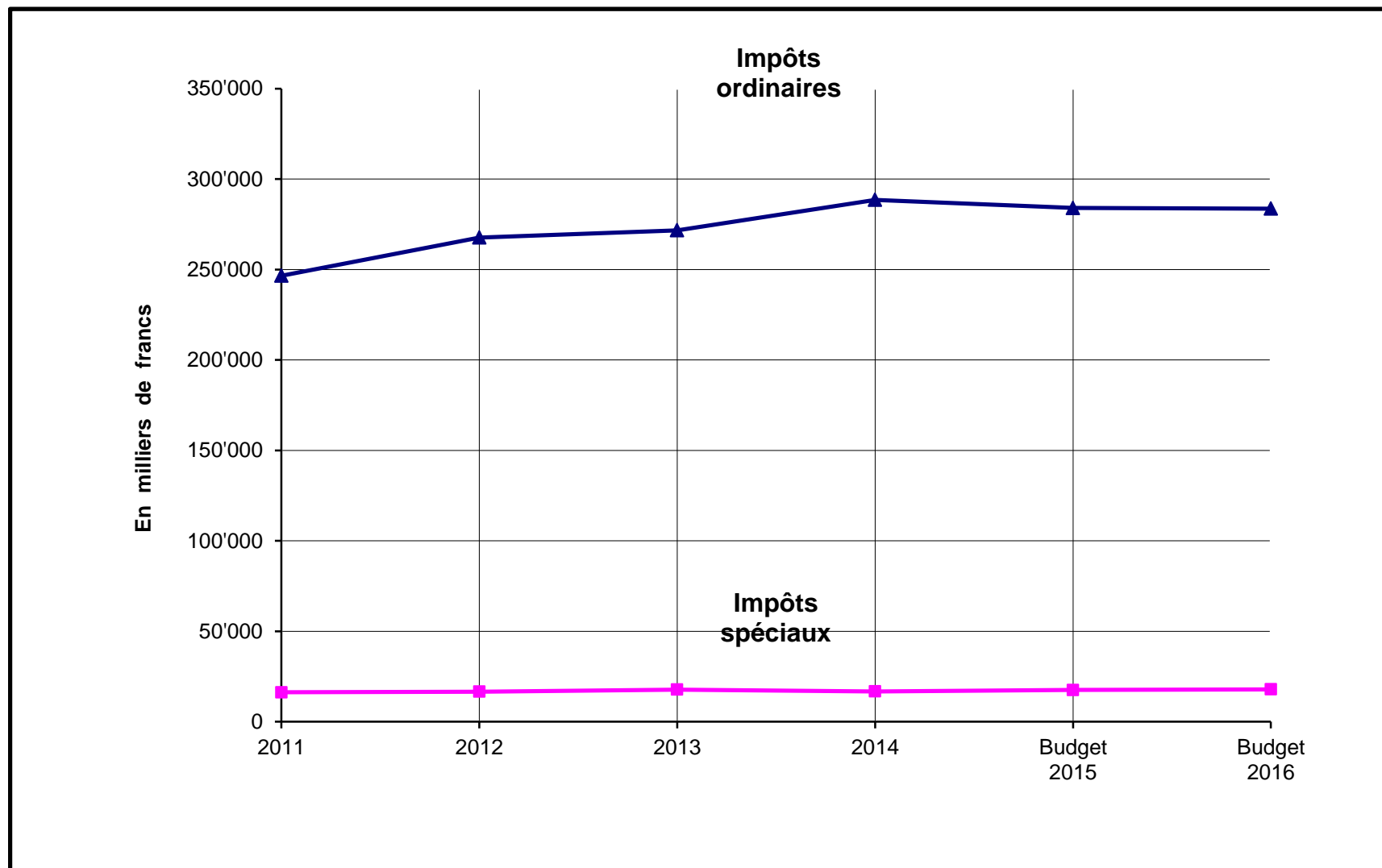


BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

La progression globale estimée des impôts des personnes physiques (+ 9,7 mios) permet de limiter la perte à enregistrer sur les personnes morales (- 8,9 mios) . Globalement, les impôts ordinaires diminuent de - 0,1 % ou de - 0,3 mio par rapport au budget précédent. Les recettes propres à l'amnistie sont comptabilisées pour la dernière fois en 2015. Les produits des impôts spéciaux affichent une relative stabilité, avec toujours un risque élevé de volatilité dans le temps. Globalement, c'est donc la stagnation qui prévaut.

Années	2011	2012	2013	2014	Budget 2015	Budget 2016
Impôts ordinaires						
Impôts sur le revenu et la fortune	205'392	218'564	220'154	227'113	225'365	235'050
Impôts sur le bénéfice et le capital	36'976	47'256	48'390	52'071	57'380	48'450
Amnistie et autres amendes	4'236	1'880	3'181	9'359	1'270	200
Total	246'604	267'699	271'726	288'543	284'015	283'700
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	2'887	3'260	3'653	4'090	4'000	4'300
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	10'424	9'967	11'025	8'980	10'300	10'300
Impôts sur les successions et les donations (4024)	2'951	3'415	3'068	3'700	3'300	3'300
Total	16'262	16'641	17'745	16'770	17'600	17'900

BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX



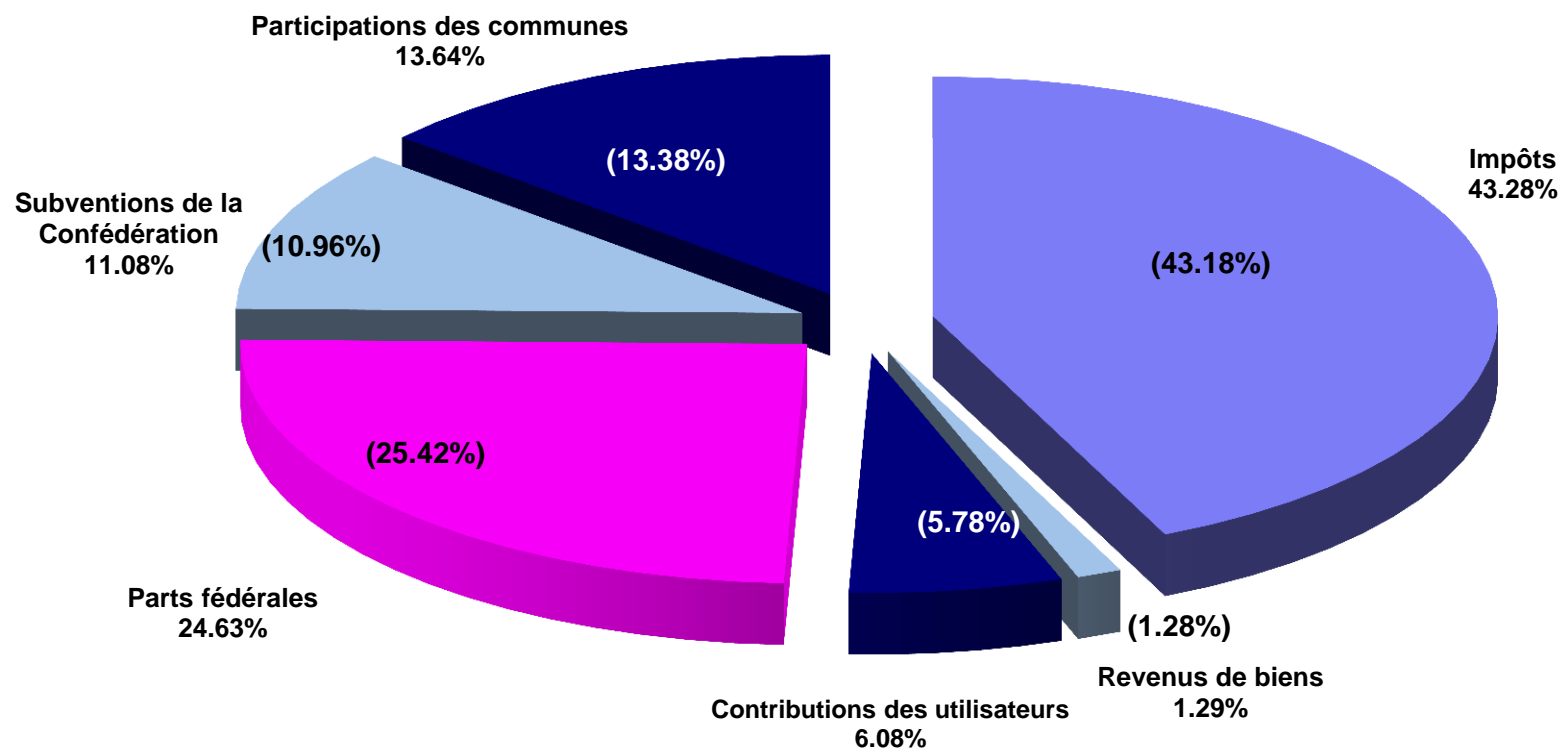
BUDGET 2016 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2015

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Impôt sur le revenu (y compris variations) des personnes physiques	4000	5.24	Amnistie fiscale (seule reste l'amnistie ordinaire)	4009	-1.07
Impôt sur la fortune des pers. physiques (y compris variations)	4001	1.55	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	-8.50
Impôt des frontaliers	4002	1.35	Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	-0.45
Impôt à la source	4002	0.70	Part au bénéfice de la BNS	4110	-2.70
Amendes fiscales (rappels, arrérages, amnistie)	4009	0.70	Emoluments (SCAV; laboratoire)	4210	-0.24
Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.30	Remboursements de frais (divisions CEJEF)	4260	-0.11
Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.15	Loyers (patrimoine administratif)	4470	-0.14
Taxes des véhicules à moteur	4030	0.65	Prélèvement sur le Fonds pour la gestion des déchets	4510	-0.37
Recettes en faveur du Fonds pour la gestion des déchets	4120	0.17	Part à l'impôt fédéral direct	4600	-0.50
Taxes exemption constructions abris	4200	0.10	Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	-0.16
Emoluments des Offices des poursuites et faillites	4210	0.21	Subventions fédérales pour fouilles archéologiques	4610	-0.90
Emoluments, frais judiciaires prononcés (Tribunal 1ère instance)	4210	0.15	Subventions fédérales A16 (route nationale; subv. et exploit. A16)	4610	-0.36
Emoluments Office des véhicules	4210	0.10	Soutien fédéral et des autres cantons aux Divisions du CEJEF	4610	-0.13
Journées de détention	4220	0.21	Part des communes à l'enseignement	4612	-0.70
Participations de privés aux cours (Fonds cantonal pour l'emploi)	4231	0.25	Péréquation financière Confédération / cantons	4620	-3.30
Remboursement frais de PCH	4260	0.21	Subventions fédérales (environnement)	4630	-0.16
Remboursement frais (environnement; dont analyses)	4260	0.17	Subv. féd. pour développement agr.	4630	-11.90
Amendes (police)	4270	0.61	Subventions fédérales pour mensuration cadastrales à redistribuer	4700	-0.21
Intérêts des créances (essentiellement fiscales)	4401	0.10			
Prélèvement sur Fonds de péréquation	4510	0.59			
Prélèvement sur Fonds de la coopération	4510	0.27			
Part à l'impôt anticipé	4600	0.50			
Recettes en faveur du Fonds cantonal de péréquation financière	4622	1.01			
Recettes en faveur du Fonds cantonal de soutien stratégique	4622	0.13			
Subventions fédérales pour PC réductions primes d'assurance-maladie	4630	2.02			
Subventions fédérales (routes principales nationales)	4630	0.37			
Subventions fédérales (aménagement du territoire)	4630	0.31			
Subventions fédérales (Fonds cantonal pour l'emploi)	4630	0.17			
Part des communes aux prestations complémentaires et réductions primes d'assurance-maladie	4632	0.49			
Recettes provenant de la taxe sur le CO2	4699	0.10			
Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	4700	11.42			
Subv. féd. pour Parc national régional du Doubs (infrastr. écolo.)	4700	0.58			
Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	4700	0.25			
Subventions fédérales LPR redistribuées	4700	0.16			
Rachats d'actes de défaut de biens	4800	0.09			
Revenus divers extraordinaires	4830	0.13			
Prélèvement sur réserve politique budgétaire	4894	9.50			
TOTAL		40.98	TOTAL		-31.91

Montants bruts arrondis en millions de francs

BUDGET 2016 - STRUCTURE DES REVENUS REELS

Les revenus proviennent de :
(Budget 2015 retraité * entre parenthèses)



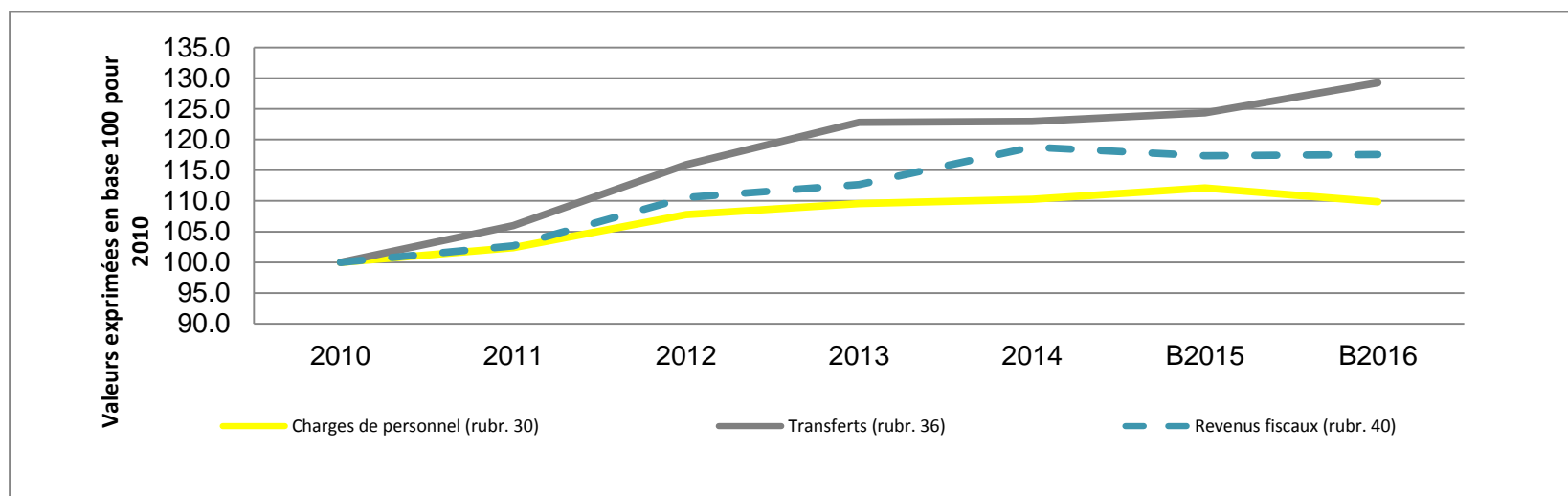
* correction en lien avec la nouvelle imputation des subventions pour la qualité écologique et du paysage intervenue lors des comptes 2014. Ce retraitement permet de rendre les données comparables entre elles.

BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL, TRANSFERTS ET REVENUS FISCAUX

Valeurs exprimées en base 100 pour 2010

Années	2010	2011	2012	2013	2014	B2015	B2016
Charges de personnel (rubr. 30)	100.0	102.4	107.8	109.6	110.3	112.1	109.9
Transferts (rubr. 36)	100.0	106.0	115.9	122.8	123.0	124.4	129.2
Revenus fiscaux (rubr. 40)	100.0	102.7	110.6	112.7	118.8	117.4	117.6

Le constat sur la période se confirme complètement. Les charges de transferts progressent largement plus rapidement que les revenus fiscaux ou encore les charges de personnel qui, d'ailleurs, représentent toujours une part plus limitée des charges réelles totales de l'Etat (34,2 % au budget 2016; cette part était supérieure à 50% dans les années 80).

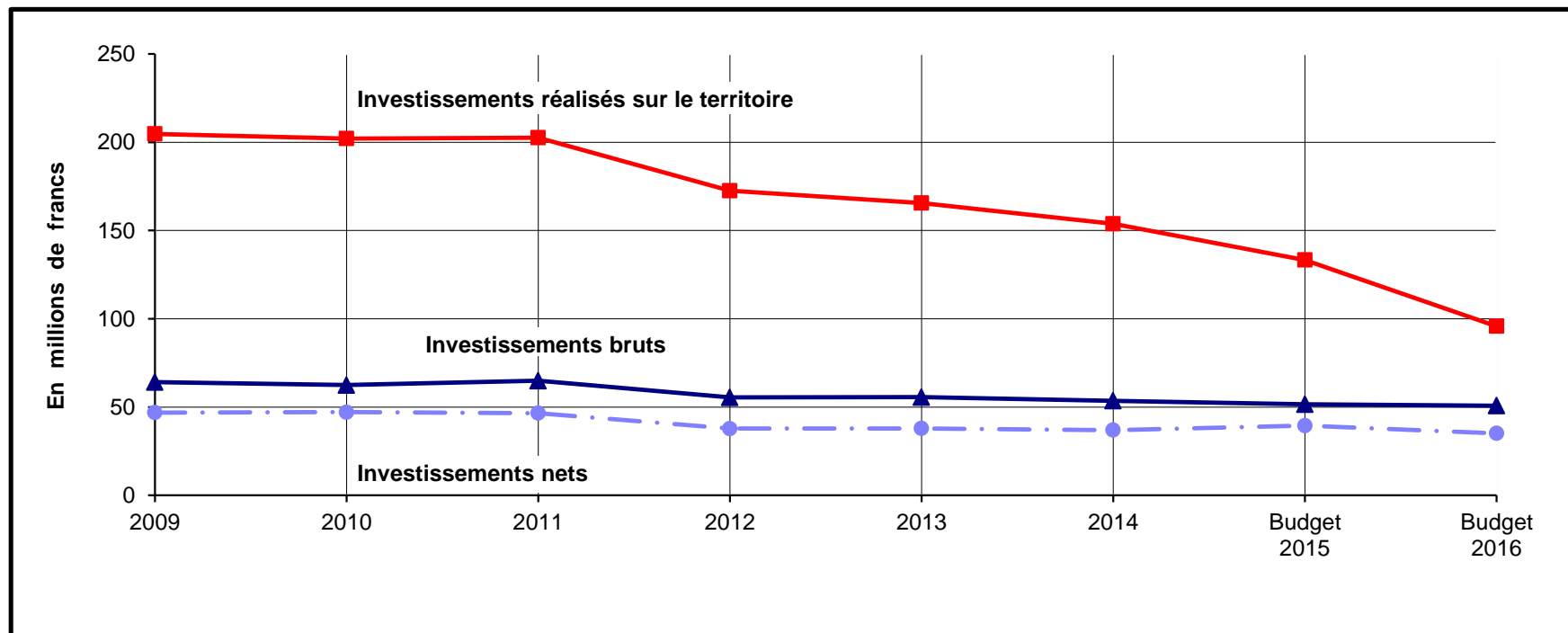


BUDGET 2016 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Budget 2015	Budget 2016
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	204.7	202.1	202.6	172.6	165.6	153.8	133.3	95.8
Investissements bruts	64.1	62.5	64.9	55.4	55.6	53.6	51.6	50.7
Investissements nets	46.9	47.1	46.5	37.8	37.9	36.9	39.5	35.1

Montants arrondis en millions de francs

Les investissements planifiés ont été réduits suite à l'actualisation des différents projets ou chantiers. Le volume net demeure comparable aux dernières années. Les investissements réalisés sur le territoire cantonal baissent fortement avec l'aboutissement du chantier de l'A16.



BUDGET 2016 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

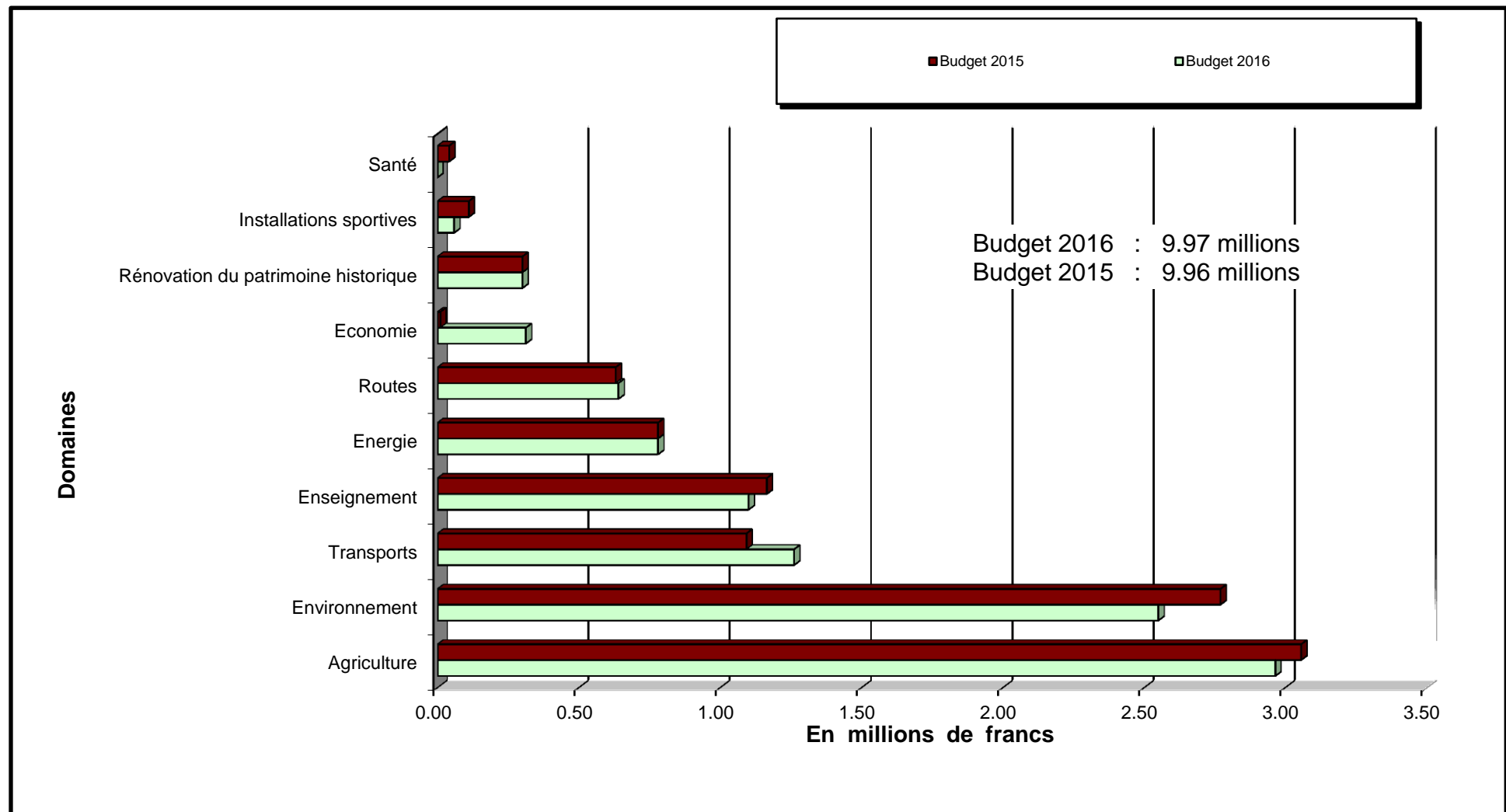
Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)		
☒ Construction A16	47.2	2.1
☒ Equipements et applications informatiques	4.0	4.0
☒ Maintenance routière	3.9	3.8
☒ Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale	3.8	3.8
☒ Aménagement de routes cantonales	3.4	2.7
☒ Assainissement de la Division technique (école du CEJEF)	1.4	1.4
☒ Aménagement de la H18	1.1	1.1
TOTAL	64.8	18.9

Ce montant représente 67.6 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal.

Cette somme constitue 53.8 % de l'investissement net total budgétisé pour 2016.

BUDGET 2016 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

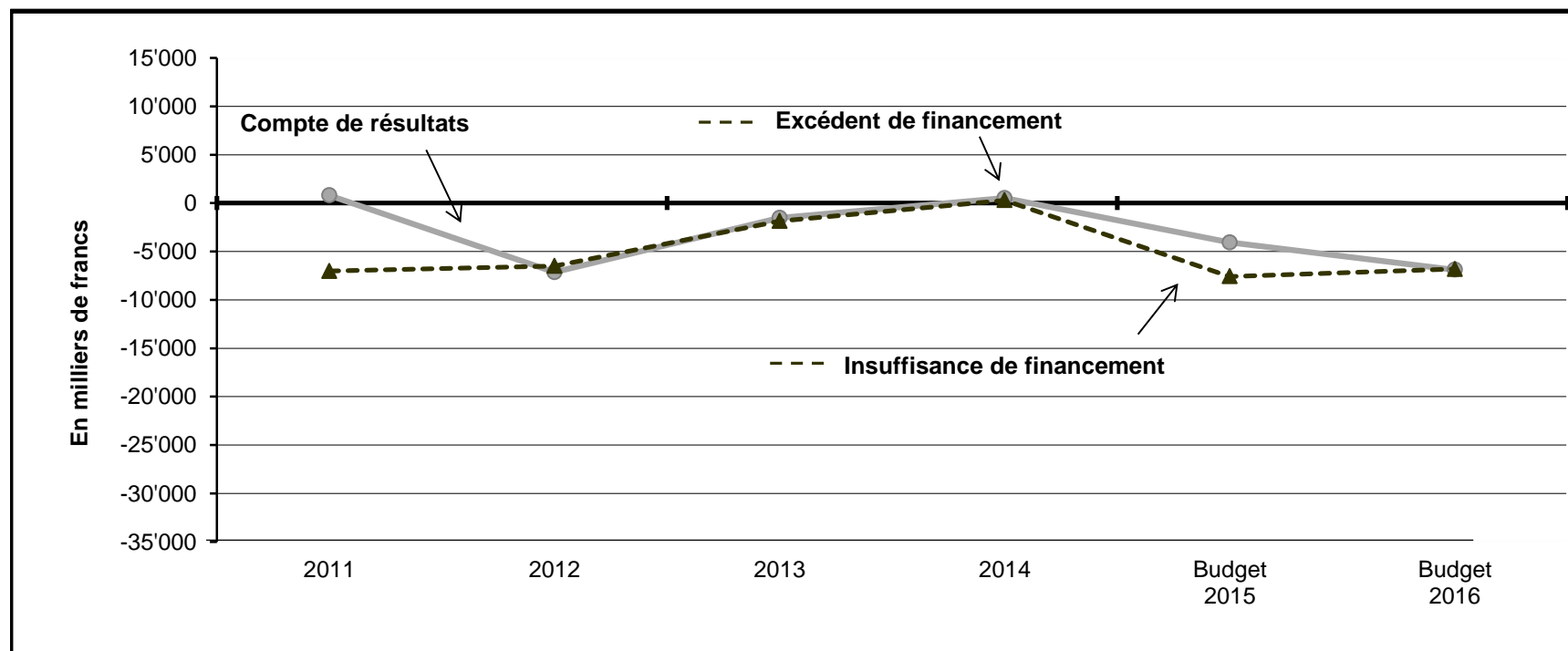


BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU FINANCEMENT

Années	2011	2012	2013	2014	Budget 2015	Budget 2016
Compte de résultats	785	-7'143	-1'539	507	-4'072	-6'899
Insuffisance (-) / excédent de financement (+)	-7'026	-6'505	-1'849	285	-7'582	-6'823

Montants arrondis en milliers de francs

Ces dernières années, malgré un environnement difficile tant au niveau des charges que des recettes, les efforts entrepris ont permis de limiter le recours à l'emprunt en présentant une insuffisance de financement comparable aux années antérieures. L'évolution de la dette devra notamment tenir compte de la dissolution de la réserve pour 9,5 mios.

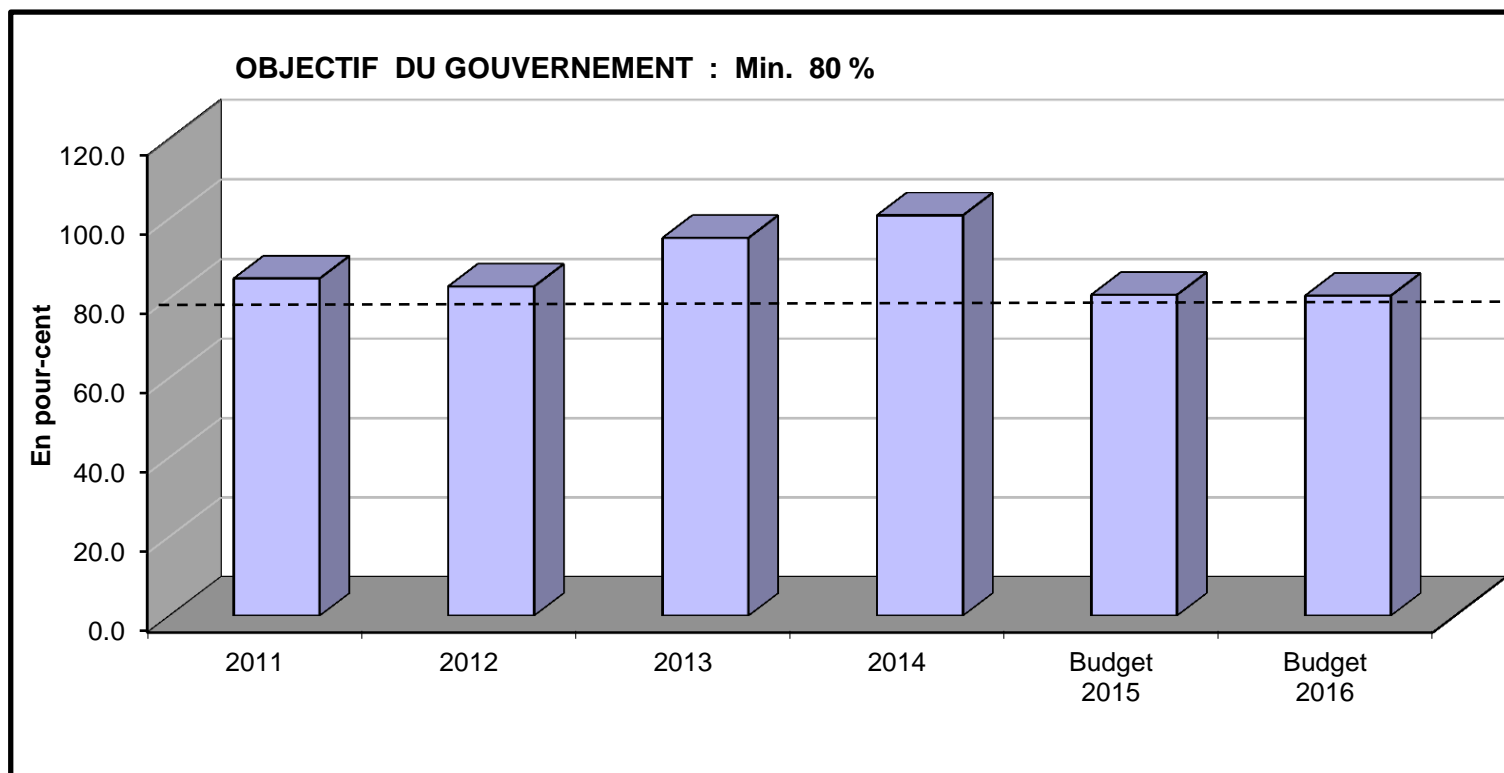


BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Années	2011	2012	2013	2014	Budget 2015	Budget 2016
Degré d'autofinancement	84.9	82.9	95.1	100.8	80.8	80.6

Calculé en % et arrondi à une décimale

Grâce à de multiples et très importants efforts, tant sur le compte de résultats que sur le compte des investissements, le degré d'autofinancement est supérieur à 80%. La moyenne depuis l'entrée en souveraineté est toujours supérieure à 84%.



BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

L'importance de l'insuffisance de financement constitue l'explication principale de l'évolution de la dette. La situation particulière des taux d'intérêts et l'évolution de la dette expliquent la variation de la charge d'intérêts. Le ratio dette brute/recettes fiscales (sans taxes véhicules) est de 117,1%.

Années	2011	2012	2013	2014	Estimations/Budgets	
					2015	2016
Dette brute ¹	278.6	286.2	307.1	329.7	335.0	353.3
En francs par habitant	3'978	4'058	4'329	4'596	4'627	4'833
Intérêts passifs ²	6.9	5.6	4.9	6.7	7.2	7.0
En % des charges réelles	1.0	0.8	0.7	0.9	0.9	0.9
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	2.4	1.8	1.6	2.1	2.2	2.2

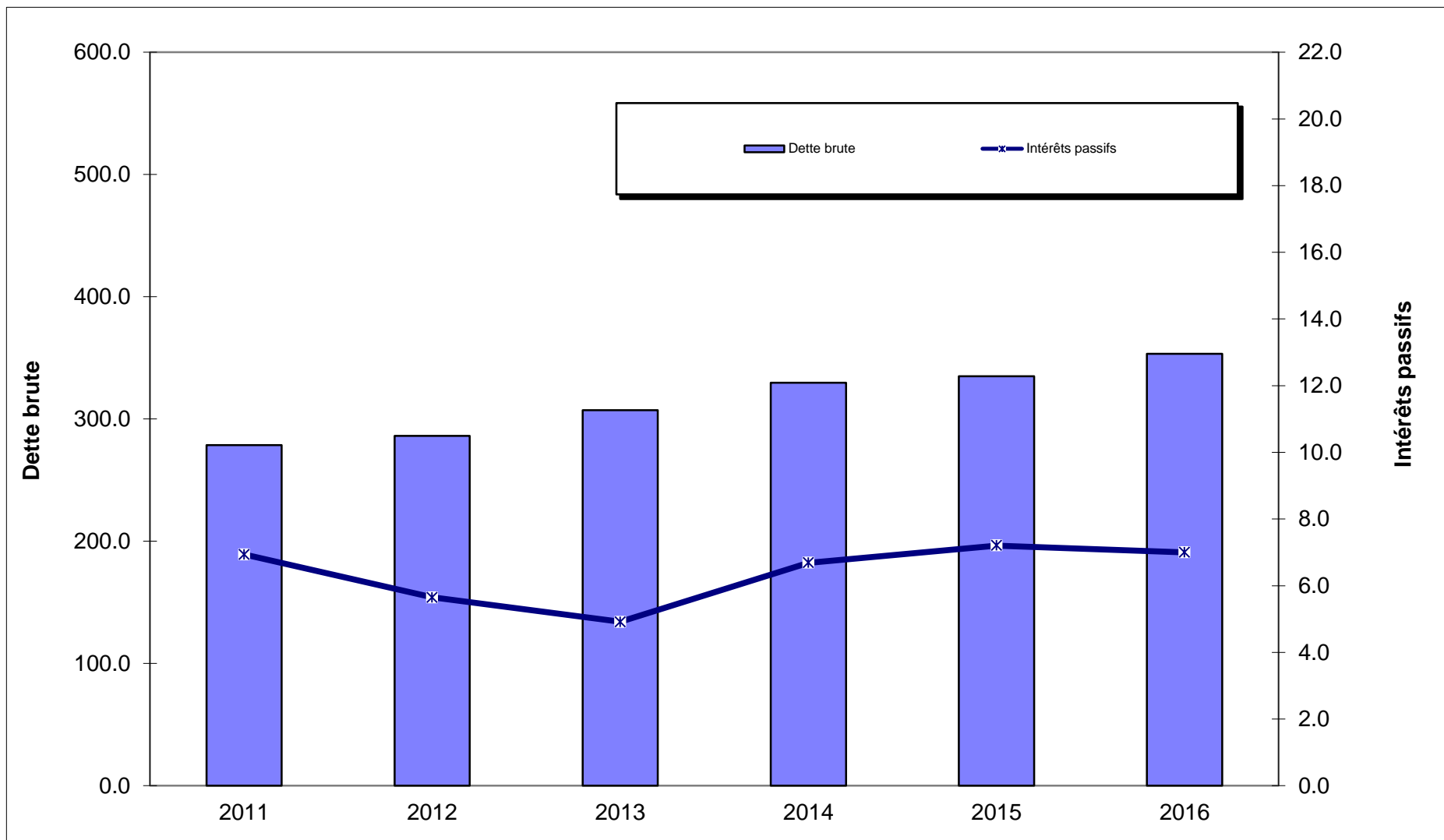
Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 2061 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs) dès l'année 2000.

² Opérations de couverture par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)</i>	<i>70'032</i>	<i>70'542</i>	<i>70'942</i>	<i>71'738</i>	<i>72'396</i>	<i>73'096</i>
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

BUDGET 2016 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



Montants arrondis en millions de francs

BUDGET 2016**CONSTATS ET DÉFIS :**

- Le déficit découle autant de la reprise de la progression des charges que de la diminution des revenus. Sans l'apport positif des mesures OPTI-MA et de la réserve pour risques conjoncturels, l'élaboration du budget aurait été encore plus critique. De tous les scénarios envisagés et anticipés depuis 2 ans, la décision de la BNS du 15 janvier 2015 risque de prolonger le contexte financier déjà incertain. Une autre origine provient du financement exigé par des besoins de plus en plus importants en lien avec les attentes de la population (crèches, formation, transports, santé, aide sociale, assurances sociales).
- Force est de constater que le Canton du Jura ne peut s'en remettre à la Confédération ou encore à une amélioration durable de la conjoncture pour faire face aux difficultés financières qui se renforceront encore après 2016. Tout en restant attractif en tant qu'employeur, l'Etat doit maîtriser ses propres dépenses malgré l'introduction de la nouvelle échelle unique de traitements et de la réévaluation de fonctions. Les dépenses de transferts (santé, aide sociale, assurances sociales, formation et transports) atteignent un nouveau sommet et une progression dont la gestion et le financement ne sont plus soutenables durablement sans autre forme de compensation (réduction d'autres charges ou augmentation des recettes).
- Le Gouvernement confirme sa volonté d'agir afin d'accroître la marge de manœuvre financière par la concrétisation complète d'OPTI-MA. Avec nos partenaires, il s'agit d'accélérer les réformes engagées et à engager, de trouver un nouvel équilibre, notamment en proposant rapidement de nouvelles mesures pour améliorer l'efficacité globale des prestations, de la répartition des charges et des tâches en lien avec la fiscalité.